



Tir découverte

Le tir découverte est réservé aux personnes non adhérentes à la FFTir ou la FFBT qui veulent essayer le tir avant de prendre une licence.

Ce tir se fait exclusivement au plomb et accompagné à minima d'un commissaire pour les explications de base.

Le premier tir sera effectué à la carabine.

Le nombre de tirs découverte est limité à 2 et sont gratuits.

Le passage est renseigné sur le registre de présences.